

**66ème Session de l'Assemblée Générale**

**Des Nations Unies**

**Réunion de haut niveau pour la commémoration du  
Xème anniversaire de l'adoption de la Déclaration  
et du Programme d'action de Durban**

**Intervention de  
S.E. M. Mourad MEDELICI  
Ministre des Affaires Etrangères  
de la République Algérienne Démocratique et  
Populaire**

\*\*\*\*\*

New York, 22 septembre 2011

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

C'est certainement un privilège que je mesure à sa juste valeur que celui qui m'est donné aujourd'hui de prendre la parole devant vous, au nom de la délégation de mon pays, au moment où nous sommes réunis, à l'occasion de cette assemblée générale spéciale de notre Organisation, pour commémorer le dixième anniversaire de la tenue de la Conférence de l'Afrique du Sud à Durban.

Dans tout acte de commémoration réside une volonté de conserver dans la conscience universelle d'une date, d'un esprit, d'un sursaut. Elle demeure la démarche la plus juste pour honorer une mémoire d'une portée exceptionnellement dans la mémoire collective des hommes.

Durban a été en effet une geste d'une portée exceptionnelle, le sommet abrité par l'Afrique du Sud, terre sans nul autre pareil pour témoigner des convictions, à l'échelle planétaire, cimentées par cette profonde croyance en ce besoin de rejet définitif, dans les limbes de l'histoire, et de combat résolu du racisme, de la discrimination raciale, de la ségrégation et de l'intolérance.

Pour tous les peuples qui ont eu à souffrir, dans leur histoire, de la ségrégation et de l'apartheid, la Déclaration et le Programme d'action auxquels nous étions parvenus à Durban, l'expression d'une humanité dont ils n'ont eu de cesse de désespérer. Pour tout le reste, c'était l'occasion de prendre part à une réparation juste de l'histoire, de la réconciliation de l'humanité avec elle-même.

Je ne saurais passer sous silence le fait que ce dixième anniversaire de Durban coïncide avec l'Année internationale des personnes d'ascendance africaine, ce qui ne manque de nous rappeler la longue des listes des victimes de la ségrégation et de la discrimination raciale citées dans la Déclaration et le Plan d'action convenus en Afrique du Sud.

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

La commémoration n'est jamais une fin en soi. Elle ne le devrait pas.  
Pour nous tous qui sommes réunis ici aujourd'hui, cette commémoration  
doit signifier le renouvellement de notre engagement collectif pour bâtir un  
monde exempt de toutes formes de discrimination, de violence, de  
xénophobie et d'intolérance.

Il est de notre devoir de former la  
vue que cette Assemblée  
selon elle de notre parti pris à tous pour un monde où les droits de l'Homme  
et les libertés fondamentales sont assurés pour tous.

Permettez-moi de souhaiter que cette commémoration  
d'aujourd'hui puisse nous conduire à la réaffirmation d'une ferme mobilisation  
dans notre engagement en faveur de la mise en œuvre effective de toutes les  
résolutions pertinentes consignées dans la Déclaration et dans le Programme  
d'action de Durban.

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

En novembre 1965, cette même Assemblée a adopté la  
Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de  
discrimination raciale. Qualifiant le racisme, la discrimination raciale, la  
ségrégation raciale et les pratiques liées à ces concepts des principes de la  
Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme, notre Assemblée reconnaissait, à l'époque déjà, qu'en  
des couleurs, du sexe ou de l'appartenance ethnique, étaient toujours d'actualité.  
Pire encore, au fil du temps, ils ont réussi à prendre des formes de plus en plus  
différenciées pour prendre parfois les contours de véritables politiques à  
grande échelle comme celle que nous avons connu récemment, dans certaines  
régions du globe, du nettoyage ethnique.

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

L'hydre du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance n'est jamais très loin. Il suffit que nous nous appuyions sur ce moment historique qui a été pour nous une véritable aubaine internationale, la Conférence de Durban nous avons tous été effondrés devant le spectacle insoutenable des attaques du 11 septembre à New York.

De nombreux épisodes tout aussi odieux viennent conforter les voix du rejet et de la haine de l'autre. Le dernier en date s'est passé il y a quelques semaines, à une semaine à peine, dans cette paisible et accueillante région de Norvège.

Il est évident aujourd'hui que les efforts consentis par la communauté internationale, depuis la mise en œuvre par l'Organisation des Nations Unies de pas moins de trois décennies de lutte contre le racisme et la discrimination raciale jusqu'au défi du nouveau millénaire qui aura été notre combat en Afrique du Sud, ne sont pas parvenus à éradiquer complètement le fléau du racisme de notre planète.

A ce titre, je voudrais joindre la voix de mon pays à toutes celles qui avant moi ont salué le travail de la Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, et en particulier de sa fille de notre pays, qui a fait de son séjour aucun effort pour placer les principes et les grandes lignes de la Déclaration et du Plan d'action de Durban au cœur de l'agenda des Nations Unies.

Il reste que ce constat donne toute sa pertinence au besoin de vigilance que nous devons exercer face à ces nouvelles formes que la xénophobie et l'intolérance prennent de nos jours, et qui sont tout à fait nouvelles. Toute sa substance à notre réunion de haut niveau d'aujourd'hui, il exige de nous de faire preuve d'une détermination exemplaire pour faire face à toutes les formes de discrimination raciale, de xénophobie et de violence. Nous devons nous en faire face avec la même résolution, à tous les facteurs qui peuvent avoir pour conséquence de nourrir de tels fléaux comme la pauvreté et le sous-développement.

C'est en raison de tout cela, Monsieur le Président, que la délégation de  
par notre réunion d'aujourd'hui a une Déclaration politique intitulée «  
contre le racisme, la discrimination, l'apartheid et l'intolérance  
afférente». A travers cette Déclaration, nous voulons porter la voix unanime de  
la Communauté internationale contre la persistance de tels actes infamants  
pour la race des hommes.

Je vous remercie de votre attention.